

**Liste des analyses : Modification du 1<sup>er</sup> janvier 2007 concernant les analyses de résistance aux antirétroviraux contre le HIV**

Etant donné la vérification systématique des tarifs de la liste des analyses, actuellement en cours, une nouvelle liste ne sera pas publiée le 1<sup>er</sup> janvier 2007. La présente modification de la liste des analyses (annexe 3 de l'ordonnance du 29 septembre 1995 sur les prestations de l'assurance des soins) entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Elle concerne la prolongation, jusqu'au 31 décembre 2007, du délai de facturation des analyses de résistance aux antirétroviraux contre le HIV, mentionné dans le chapitre 3.1. L'évaluation de ces analyses nécessite en effet des expertises supplémentaires. Pour que la prise en charge soit garantie sans discontinuité, la durée de validité de la réglementation actuelle est prolongée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2007.

La présente modification est aussi publiée sur Internet : <http://www.bag.admin.ch/themen/krankenversicherung/02874/index.html?lang=fr>, page sur laquelle la liste des analyses du 1<sup>er</sup> janvier 2006 peut être consultée dans son intégralité. La version imprimée peut être commandée à l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Diffusion Publications, 3003 Berne, par Internet <http://www.bundespublikationen.admin.ch/fr/publications.html> (Recherche : liste des analyses) ou par télécopie : 031 325 50 58, n° de commande 316.935 (veuillez indiquer la langue f, d ou i).

### Chapitre 3: Microbiologie

#### 3.1 Virologie

**Positions à anonymiser (A) = \* (marquées par un astérisque) ⇒ chapitre 4.2**  
**Branche (B) = suffixe I (immunologie clinique), M (microbiologie médicale)**

Rev.	No. pos.	A	TP	Dénomination (virologie)	
C	9115.01	*	800	HIV 1, résistance aux antirétroviraux: analyse génotypique, y compris aide à l'interprétation. <b>Limitation:</b> Indication et exécution selon les directives des "EuroGuidelines Group for HIV Resistance" de novembre 2000 (AIDS 2001;15:309-320), au max. 3 analyses par patient et année, non cumulable avec la position 9115.02 <b>Dans les laboratoires suivants:</b> 1. Universität Basel, Institut für Medizinische Mikrobiologie 2. HUG, Laboratoire Central de Virologie 3. CHUV, Dép. de médecine de laboratoire, Service d'immunologie et d'allergie 4. Universität Zürich, Nationales Zentrum für Retroviren <b>Valable</b> du 1.1.2003 au 31.12.2007 En évaluation (monitoring, suivi systématique de la littérature, analyse coût/bénéfice)	IM

C	9115.02	*	800	HIV 1, résistance aux antirétroviraux: analyse phénotypique.	M
<i><b>Limitation:</b> Indication et exécution selon les directives des "EuroGuidelines Group for HIV Resistance" de novembre 2000 (AIDS 2001;15:309-320), au max. 3 analyses par patient et année, non cumulable avec la position 9115.01</i>					
<i><b>Dans le laboratoire suivant:</b></i>					
<i>- Universität Basel, Institut für Medizinische Mikrobiologie</i>					
<i><b>Valable</b> du 1.1.2003 au 31.12.2007</i>					
<i>En évaluation (monitoring, suivi systématique de la littérature, analyse coût/bénéfice)</i>					

---

Office fédéral de la santé publique  
Unité de direction Assurance maladie et accidents  
Division Prestations  
Section Prestations médicales

**Informations supplémentaires**

Téléphone 031 325 00 27